



COMMUNE DE ROUGEMONT

Au cours de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

D'autoriser sans mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Karlen François – Réfection de la toiture et mise en place de panneaux solaires – Rue des Allamans 73
- Rossier Jacques – Réfection de la toiture en tavillons – Route de la Croisette 3

D'autoriser après mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Thyssen Francesca – Diverses transformations intérieures, création d'une adjonction et construction d'un garage – Chemin du Gavoin 16
- Renaud Guy, Grünenwald Catherine & Martig Jasmine – Transformation du chalet d'habitation – Route de la Saussa 58
- von Grünigen Nick – Diverses transformations intérieures – Rue des Allamans 153
- Jeunet Jean-François – Transformations et agrandissement intérieur d'une habitation en zone agricole – Route des Siernes Picaz 40a
- DGIP – Déconstruction partielle d'un ouvrage de soutènement de la route forestière et agricole – Route de Rodomont
- Batista-Bickart Florence – Transformations intérieures et agrandissement du souterrain – Chemin du Borgeaud 2
- Sjögren Henrik – Construction nouvelle avec garage – Route de Flendruz 10.1
- Spérisen Isabelle – Remplacement du système de chauffage – Chemin des Chalets Neufs 17
- Favre-Perrod Daniel – Diverses transformations et remplacement du système de chauffage – Route de Rodomont 6
- Mallinson Michael – Déconstruction et reconstruction d'un chalet existant – Route de la Saussa 25
- Cornet de Ways-Ruat Antoine et Philippe – Transformation et agrandissement d'un chalet familial avec rénovation énergétique – Route du Pra Lieu 19

En outre la Municipalité a :

- Décidé d'engager M. Christophe Burket au poste de chef d'équipe au service des bâtiments ceci à partir du 01.05.2023.

La Municipalité